



Mission de l'Organisation des Nations Unies
pour la Stabilisation en République
démocratique du Congo

United Nations Organisation Stabilization
Mission in the Democratic Republic of Congo



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

PROTEGER

STABILISER

CONSOLIDER LA PAIX

**NOTE DU BCNUDH SUR LES PRINCIPALES TENDANCES
DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU COURS DES MOIS DE MARS ET AVRIL
2015**

Dans le cadre de son mandat tel que défini par le Conseil de sécurité des Nations Unies, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo (RDC) assure une surveillance étroite de la situation des droits de l'homme à travers le territoire congolais et procède à des analyses des tendances relatives à cette situation dans ce pays. Des informations sur ces tendances, qui sont régulièrement partagées avec les autorités congolaises afin qu'elles prennent les actions nécessaires en vue de traduire en justice les auteurs des violations des droits de l'homme documentées par le BCNUDH, sont présentées de manière mensuelle à la conférence de presse hebdomadaire des Nations Unies.

Au cours des mois de mars et avril 2015, le BCNUDH a enregistré un total de 531 violations des droits de l'homme sur le territoire de la RDC, soit 292 violations au mois de mars et 239 violations au mois d'avril 2015. Les provinces les plus touchées durant ces deux mois restent les provinces de l'est de la RDC, à savoir la province du Nord-Kivu (245 violations, soit 125 au mois de mars et 120 au mois d'avril), la province Orientale (175 violations, soit 97 au mois de mars et 78 au mois d'avril) et la province du Sud-Kivu (37 violations, soit 25 au mois de mars et 12 au mois d'avril).

Durant ces deux mois, les agents étatiques (PNC, FARDC, ANR et autorités administratives) ont été responsables de 207 violations ayant fait 342 victimes, soit de 112 violations ayant fait 214 victimes en mars et de 95 violations ayant fait 128 victimes en avril. Parmi les agents étatiques, alors que les agents de la Police nationale congolaise (PNC) étaient les principaux responsables des violations des droits de l'homme commises en mars 2015 (55 violations et 107 victimes), au mois d'avril 2015, ce sont les militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) qui ont été les principaux responsables des violations commises (58 violations et 79 victimes). En mars et avril 2015, les combattants des groupes armés, tous confondus, ont été responsables de 324 violations ayant fait 1.414 victimes, soit de 180 violations ayant fait 751 victimes en mars et de 144 violations ayant fait 663 victimes en avril. Parmi les groupes armés, et pour les deux mois, les combattants du Front de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) ont été les principaux auteurs des violations des droits de l'homme documentés par le BCNUDH (76 violations ayant fait 237 victimes).

Au cours des mois de mars et d'avril 2015, le BCNUDH a continué à noter une tendance inquiétante concernant les restrictions des libertés publiques par des agents de l'Etat et a suivi de près certains cas. Le 15 mars 2015, à Kinshasa, une trentaine de personnes a été arrêtée par des agents de l'Etat lors d'un atelier organisé par la plateforme de la société civile « *Filimbi* » sur l'engagement des jeunes dans le processus démocratique en RDC. Le 17 mars et 7 avril 2015, à Goma, au moins 14 personnes du mouvement « Lutte pour le changement » (LUCHA) ont été arrêtées par des agents de l'Agence nationale de renseignements (ANR) et de la Police des police (PP) lors de deux rassemblements pacifiques pour réclamer la libération de leurs partisans, dont leur leader, lors de l'atelier du 15 mars 2015. Alors que certaines ont été libérées depuis, deux sont encore détenues par les autorités congolaises : Yves Makwambala, informaticien en charge de la page internet de « *Filimbi* » et Fred Bauma, leader de LUCHA, tous les deux détenus à la prison centrale de Kinshasa.

Au mois de mars et avril 2015, le BCNUDH a documenté 25 victimes adultes de violences sexuelles dans les provinces affectées par le conflit, à savoir la province Orientale (10 femmes), du Nord-Kivu (neuf femmes), du Sud-Kivu (trois femmes) et du Katanga (trois femmes).

En mars et avril 2015, le BCNUDH a organisé ou pris part, sur le territoire de la RDC, à au moins 38 activités de formation ou de sensibilisation, certaines organisées par ou avec des partenaires, en vue de renforcer les capacités des acteurs étatiques et non-étatiques sur les droits de l'homme et de les informer de son mandat.

Aux mois de mars et avril 2015, le BCNUDH a par ailleurs enregistré 129 personnes évadées des centres de détention, soit 78 en mars et 51 en avril.